



# MARQUAGE BICYCODE®

---

Prévention contre le vol

---

Un mécanicien cycle diplômé se rend sur site pour procéder au marquage du cadre des vélos des volontaires. Le marquage BICYCODE® est un numéro unique et standardisé, gravé sur le cadre des vélos et référencé dans un fichier national accessible en ligne .

## Le concept

L'objectif du système est une traçabilité permettant la restitution des vélos à leurs propriétaires en cas de vol, si le vélo est retrouvé (ce qui serait le cas suite à environ un vol sur quatre).

L'objectif réel est surtout de créer une occasion d'aborder la question du vol, sous l'angle de la prévention : la Maison du Vélo distribue systématiquement, lors des opérations de marquage, les documents permettant de choisir un bon antivol et donnant les conseils de base pour limiter les risques.



### Informations pratiques



Le numéro gravé sur le cadre est unique et est inscrit sur un passeport.



Chaque personne doit présenter une pièce d'identité avec son vélo (à défaut le vélo ne sera pas marqué). Chaque vélo doit donc être associé à une fiche d'inscription et une pièce d'identité.



Un espace de 6m<sup>2</sup> couvert, à l'abri du vent, éclairé et possédant une prise de courant est nécessaire.

Plus d'informations sur  
[www.bicycode.org](http://www.bicycode.org)

## Contactez-nous

**Thomas Berthet - responsable Services aux professionnels**

[services.pro@maisonduvelotoulouse.com](mailto:services.pro@maisonduvelotoulouse.com)

05 61 71 09 91

*L'association la Maison du Vélo est une structure de l'économie sociale et solidaire dont l'objet consiste, par la déclinaison d'une offre de services, à développer l'usage du vélo. Ses prestations sont des services aux membres. L'adhésion est valide un an de date à date, à compter de la date du premier service rendu.*